

Compte Rendu Sommaire de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 23 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 juin 2022 à la salle Polyvalente à Malemort, s'est réuni en séance publique et par retransmission en direct sur la page Facebook de la ville, sous la présidence de Monsieur Laurent DARTHOU – Maire.

Membres présents :

M. Laurent DARTHOU-Maire, M. Alain RIGOUX, M. Christian MANIERE, Mme Christiane PICARD, M. Mathias MAZERON, Mme Nadine PICON-CHENE, M. Eddie MARCOS, Mme Annie REYNAUD, M. Laurent DONADIEU - *maires adjoints*

M. Jean-Paul AVRIL, Mme Béatrice FALZON, M. Patrice PRIMAULT, M. Denis LEMIERE, Mme Laurence BOUILLAGUET, M. Éric VERGNIOLE, Mme Karine ROCHE, M. François PRINCE-BOUILLAGUET, Mme Lesly TESSON, M. Jean-François LABORIE, M. Patrice MARCHOU, Mme Delphine MARTINAUD, Mme Nathalie LEUWERS, M. Frédéric FILIPPI, M. David DAUGE - *conseillers municipaux*

Membre absent ayant donné pouvoir :

Mme Florence DUCLOS (à M. Eddie MARCOS) ; M. Fernand LARIVÉE (à M. Mathias MAZERON) ; Mme Nadine LACHAUD (à M. Jean-Paul AVRIL) , M. Walter MAMMOLA (à M. Christian MANIERE) , Mme Annie BRANDY (à M. Patrice PRIMAULT) ; M. Stéphane SERRE (à M. Laurent DONADIEU) , Mme Fabienne BENOIT (à Mme Nadine PICON-CHENE) , Mme Julie JOSSET (à Mme Christiane PICARD) , Mme Liliane PAROT (à M. Alain RIGOUX).

Membre absent : /

DECISIONS

👉 Monsieur le Maire rend compte de vingt décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

V-2022/30	Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement des tranches 2 et 3 de l'ancienne RN 89 et transformation du Cœur de Ville
V-2022/31	Convention simplifiée de formation avec l'organisme LIMOUSIN FORMATION, pour une formation intitulée « R.486 – Plates-formes élévatrices mobiles de personnes (CACES Cat : st - B. Niveau Cat : st - B Recyclage) »
V-2022/32	Convention simplifiée de formation avec l'organisme LIMOUSIN FORMATION, pour une formation intitulée « R.486 – Plates-formes élévatrices mobiles de personnes »
V-2022/33	Convention simplifiée de formation avec l'organisme LIMOUSIN FORMATION, pour les formations « R.482 – Engins de chantier (CACES Cat : st - C1) » ; « R.482 – Engins de chantier (CACES Cat : st - A) » et « R.482 – Engins de chantier (CACES Cat : st - A - C1) »
V-2022/34	Convention de formation professionnelle continue avec l'organisme de formation GRETA du Limousin, pour une formation intitulée « Recyclage habilitation électrique électricien »
V-2022/35	Avenant n°5 au contrat de maintenance d'un copieur avec la Société KOESIO AQUITAINE – relatif à une prolongation de contrat
V-2022/36	Avenant n°2 au contrat de fourniture et de maintenance de cinq copieurs avec la Société KOESIO AQUITAINE, relatif à une prolongation de contrat
V-2022/37	Contrat de maintenance d'un progiciel avec la Société LOGITUD Solutions, déterminant les modalités de maintenance du progiciel SUFFRAGE WEB : Gestion des Elections Politiques avec le REU
V-2022/38	Avenants au marché de construction d'un ALSH à Puymaret

V-2022/39	Convention simplifiée de formation avec l'organisme LIMOUSIN FORMATION, pour les formations « Formation complémentaire selon R.486 – Plates-formes élévatrices mobiles de personnes-Cat 2 B (220676A) » et « Formation complémentaire selon R.486 – Plates-formes élévatrices mobiles de personnes-Cat 2 B (220676B) »
V-2022/40	Ligne de trésorerie de 1 000 000 € avec le Crédit Agricole
V-2022/41	Avenant n°1 au lot n°4 – marché de travaux pour l'optimisation des salles de l'Hôtel de Ville avec la Société SOLS ET PEINTURES BRIVISTE, relatif à des prestations supplémentaires demandées
V-2022/42	Avenant n°1 au lot n°7 – marché de travaux pour l'optimisation des salles de l'Hôtel de Ville avec la Société UBIC, relatif à des modifications de matériel
V-2022/43	Avenant n°1 à la convention de formation professionnelle continue avec l'organisme de formation GRETA du Limousin, pour une formation intitulée « Recyclage habilitation électrique électricien »
V-2022/44	Avenant au contrat de vérifications réglementaires électricité et gaz – années 2020 à 2022 avec la Société DEKRA-Industrial SAS-relatif à un contrôle supplémentaire
V-2022/45	Renouvellement d'adhésion à une association dont la commune est membre « Fondation du Patrimoine »
V-2022/46	Cession de matériel communal « Balayeuse »
V-2022/47	Contrat d'Assistance à Maître d'Ouvrage avec la Société NewEnergy – pour l'accompagnement complet à la mise en concurrence préalable à l'attribution d'un marché d'acheminement et de fourniture d'électricité
V-2022/48	Renouvellement d'adhésion à une association dont la commune est membre « Association Marchés Publics d'Aquitaine »
V-2022/49	Contrat d'abonnement aux services d'information et d'aide à la décision avec la Société SVP

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, a nommé Madame Lesly TESSON pour remplir les fonctions de Secrétaire (article L. 2121-15 du CGCT).

-Approuvé à l'unanimité-

V-20220623/46 : Conseil de Développement – Nomination d'un représentant

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/47 : Convention de prestation de services avec le SIRTOM

Rapporteur : Monsieur PRIMAULT

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/48 : Revalorisation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour 2023

Rapporteur : Monsieur PRINCE-BOUILLAGUET

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/49 : Adoption des frais de scolarité 2021-2022 à payer par les communes extérieures

Rapporteur : Monsieur MAZERON

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/50 : Acceptation des frais de scolarité à payer à la commune de Cosnac

Rapporteur : Monsieur MAZERON

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/51 : Attribution de la subvention définitive à l'association EVMBO – Malemort XV

Rapporteur : Madame PICON-CHENE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/52 : Attribution d'une garantie d'emprunt à la S.A. d'HLM NOALIS pour l'acquisition de logements – résidence Pont de Chemin de Fer

Rapporteur : Madame PICARD

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/53 : Décision modificative n°1

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOpte PAR 28 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE »

V-20220623/54 : Créations d'emplois

Rapporteur : Monsieur LEMIERE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/55 : Créations d'emplois pour la période estivale

Rapporteur : Monsieur LEMIERE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/56 : Créations d'emplois pour accroissement temporaire d'activité

Rapporteur : Monsieur LEMIERE

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/57 : Alimentation du Compte Epargne Temps

Rapporteur : Madame REYNAUD

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/58 : Création d'un Comité Social Territorial (CST) commun entre la collectivité et établissements publics rattachés (Commune, CCAS, régie « Malemort Organisation »)

Rapporteur : Madame PICARD

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/59 : Fixation du nombre de représentants au Comité Social Territorial (CST) et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements en relevant

Rapporteur : Madame PICARD

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/60 : Mise à disposition d'un agent de la Commune auprès de la Chambre d'agriculture de la Corrèze

Rapporteur : Monsieur MARCOS

ADOpte A L'UNANIMITE

V-20220623/61 : Acquisition de la parcelle cadastrée section A n°1377 située rue des Magères – annulation de la délibération n°V-20220407/17 du 7 avril 2022

Rapporteur : Monsieur MANIERE

ADOpte A L'UNANIMITE

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait à Malemort pour être affiché le **29 JUIN 2022** conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales. Toutes les délibérations précitées seront affichées et pourront être consultées dans leur texte intégral, en mairie sur le panneau d'affichage niveau accueil, ou au recueil des actes administratifs de la commune.

A Malemort, le 24 juin 2022

Monsieur le Maire,
Laurent DARTHOu

